

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON**

GESM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de bachelier en sciences de gestion permet à l'étudiant d'acquérir un large socle de connaissances dans les différentes disciplines de la gestion, mais aussi en économie, en méthodes quantitatives de gestion, en sciences humaines, en droit et dans deux langues étrangères.

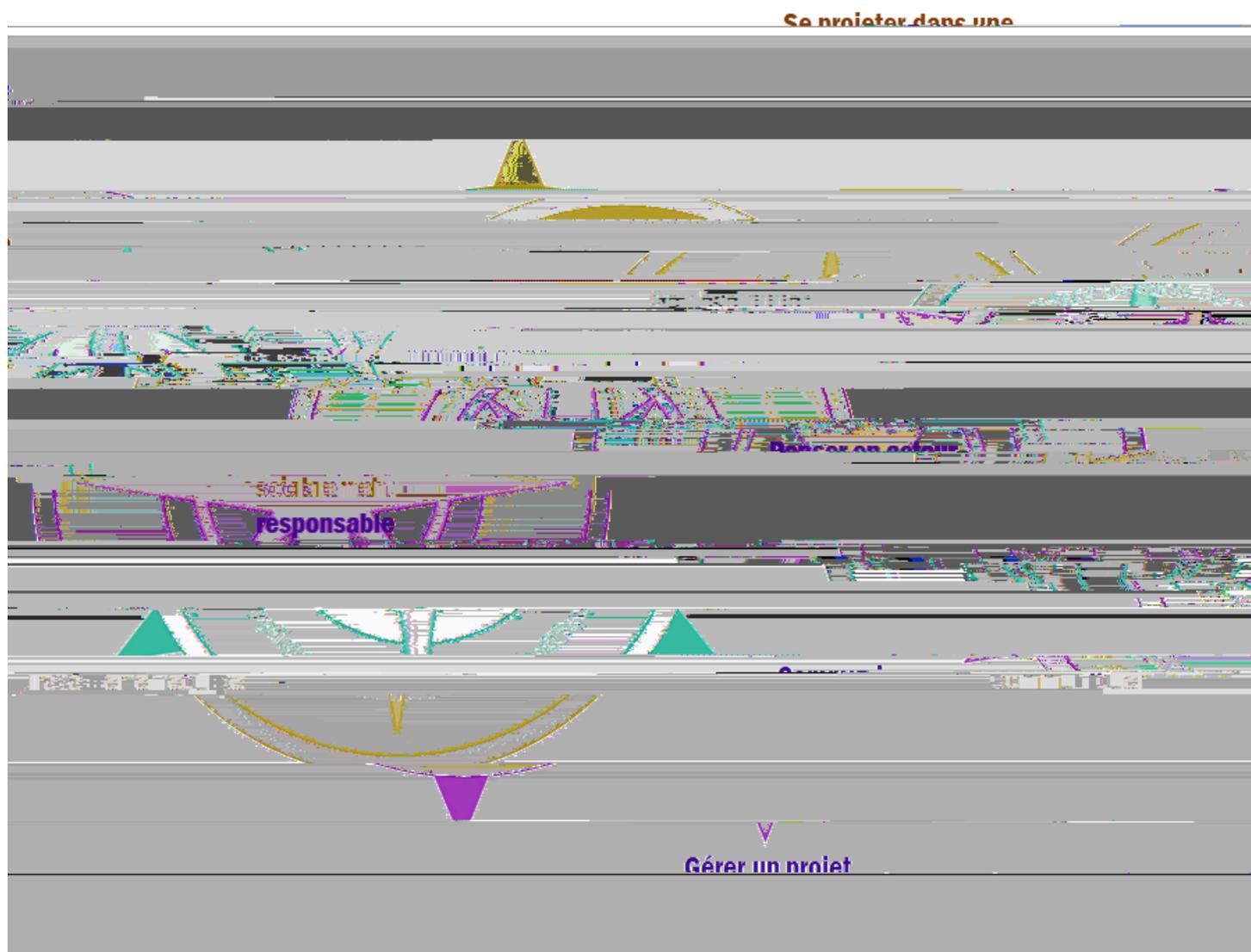
Le bachelier en sciences de gestion vise à favoriser l'acquisition de compétences transversales propres à l'université telles qu'une capacité d'analyse rigoureuse, méthodique et critique, des aptitudes à travailler de manière autonome et en équipe, et des facultés de

GESM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Le profil du diplômé Bachelier en sciences de gestion est défini par le **référentiel de compétences de la Louvain School of Management (LSM)**. Ce référentiel est articulé autour des 3 compétences suivantes : maîtriser un socle de savoirs, appliquer une démarche scientifique et penser en acteur socialement responsable.



1. Penser en acteur socialement responsable

Penser et prendre position de manière responsable, en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

1.1 Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun).

1.2 Interagir avec la communauté en intégrant des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne, de développement durable.

1.3 Analyser une situation de manière responsable en prenant en considération les répercussions économiques, sociales et environnementales pour les différentes parties prenantes.

2. Maîtriser un socle de savoirs

Maîtriser de manière active un socle de savoirs de différentes disciplines (gestion, sciences humaines, économie, droit, méthodes quantitatives) indispensables pour analyser des problématiques dans les différents domaines du management.

2.1 Maîtriser les concepts fondamentaux et les théories de base dans chacun des domaines du management et de l'économie.

2.2 Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des sciences humaines et du droit.

2.3 Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des méthodes quantitatives, informatiques et numériques.

2.4 Articuler des savoirs issus de différentes disciplines afin de pouvoir résoudre un problème simple mais concret de gestion.

3. Appliquer une démarche scientifique

Analyser des problèmes et des situations concrets de management selon une approche scientifique.

3.1 Comprendre et exploiter des textes et ouvrages scientifiques, de manière critique, en français et en anglais.

3.2 Mener un raisonnement analytique clair et structuré en appliquant des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire, analyser et proposer une solution à un problème simple mais concret.

3.3 Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes, à l'aide d'outils logiciels dédiés, selon des méthodes de base de l'analyse statistique et de l'analyse de données.

3.4 Analyser et interpréter des résultats ou des propositions jusqu'à la critique argumentée pour un problème de gestion simple mais concret.

3.5 Faire preuve de rigueur et de discernement (validité et pertinence) dans la collecte des sources d'informations et de précision dans leur référencement.

4. Se projeter dans une dynamique de changement

Se projeter dans une dynamique de changement, dans le cadre des travaux et projets, réalisés en groupe ou de manière individuelle.

4.1 Identifier des opportunités de nouveautés et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles.

4.2 Identifier des situations de résistance au changement et pouvoir les dépasser.

4.3 S'intégrer dans une dynamique collective de changement.

4.4 Identifier les opportunités liées à la transformation digitale des entreprises, au développement durable et aux changements organisationnels dans le monde du travail et proposer des solutions aux problèmes de gestion intégrant les critères ESG.

5. Penser dans un contexte multidisciplinaire et professionnel

Confronter différentes rationalités et logiques d'action pour comprendre un problème concret d'une entreprise.

5.1 Comprendre le fonctionnement interne d'une entreprise de taille et de complexité limitée.

5.2 Situer et comprendre ce fonctionnement dans son contexte socio-économique et discerner les enjeux interdisciplinaires.

5.3 Associer des savoirs multiples (articuler des concepts de domaines différents et confronter des logiques d'action différentes) pour comprendre un problème concret d'une entreprise ou d'une organisation de taille et de complexité limitée.

5.4 Utiliser des logiciels de différents domaines pour résoudre un problème de gestion.

6. Travailler en équipe

S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe.

6.1 Connaître et comprendre les principes d'un apprentissage collaboratif.

6.2 Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue des membres d'une équipe.

6.3 Gérer les relations de groupe dans un projet collectif.

7. Gérer un projet

Organiser et mener un projet jusqu'à son terme en tenant compte des objectifs prédéfinis et des contraintes qui caractérisent l'environnement du projet.

7.1 Organiser le processus : planifier et élaborer en équipe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet et s'y engager collectivement après avoir réparti les tâches.

7.2 Contribuer à l'avancement du projet et au succès de l'équipe en partageant l'information et son expertise en vue d'atteindre de manière efficace l'objectif visé.

8. Communiquer

Communiquer et dialoguer efficacement en français et dans deux langues étrangères.

8.1 Communiquer des informations, des idées, des solutions et des conclusions, de façon claire, structurée, argumentée tant à l'oral qu'à l'écrit, selon le public visé.

8.2

Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs à la gestion.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence. Pour néerlandais 3, Niveau B1+/B2 du cadre européen commun de référence. Pour espagnol 3, Niveau A2+/B1 du cadre européen commun de référence.

8.3 Dialoguer de façon efficace et respectueuse avec ses pairs et les enseignants, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du premier bloc annuel s'articule autour d'un cours d'éthique et de responsabilité sociétale de l'entreprise, au cœur du projet d'enseignement de la LSM, de cours de gestion (comptabilité et diagnostic financier, marketing, séminaire de gestion) d'un cours d'économie, fondement théorique de la gestion, et de cours d'outils et de méthodes utilisés en gestion (mathématiques de gestion, statistiques et probabilités, informatique de gestion).

La suite du programme fait une large place à la formation en gestion, articulée autour des grandes fonctions de l'entreprise (marketing, finance, production, management humain) et d'approches transversales de l'entreprise (stratégie, contrôle de gestion).

Vous poursuivez également votre apprentissage de l'économie (microéconomie et macroéconomie), des méthodes quantitatives de gestion (inférence statistique, économétrie) et de l'environnement juridique de l'entreprise.

Le troisième bloc annuel est l'occasion, au travers du projet entrepreneurial et du projet de développement professionnel, d'aller à la rencontre de l'entreprise et, par ailleurs, de se projeter dans l'entreprise de demain au travers de séminaires qui questionnent les mutations sociales et la transformation digitale de notre société et de ses organisations.

Deux cours de **langues, dont l'anglais**, sont au programme de chacun des blocs annuels.

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique au premier bloc annuel du programme de bachelier Ingénieur de gestion.

GESM1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

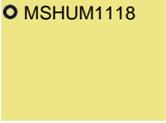
○ MGEST1108	Marketing	
-------------	-----------	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du

o **Sciences humaines**

o MSHUM1118



GESM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :

o Droit

● MDROI1210	Droit de l'entreprise ■	Werner Derycke	[q1] [30h +0h] [5]
-------------	-------------------------	----------------	--------------------------

o Langues

o MANG1235	Anglais 2 	Jessica Degroote Céline Gouverneur Daniel Schoemans Quentin Zèques (coord.)	EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
------------	---	--	--

GESM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :**o Economie**

○ MECON1312	Economie internationale ■	Nathalie Gilson	[FR] [q1] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MECON1313	Economie industrielle ■	Patrick Scarmure	[FR] [q2] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐

o Gestion

○ MGEST1302	Séminaire : Organisations et transformation digitale	Christian De Neef	[FR] [q2] [15h +0h] [2 Crédits] 🌐
○ MGEST1323	Management humain	Stéphanie Coster (supplée Laurent Taskin) Philippe Depaepe (supplée Laurent Taskin)	[FR] [q1] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Vincent Meurisse (supplée Amélie Jacquemin)	[FR] [q1+q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ MGEST1325	Comptabilité et contrôle de gestion ■	Annick Telle	[FR] [q1] [45h +20h] [5 Crédits] 🌐
○ MGEST1327	Marchés financiers	0 1 - 1 0 0 0 cm 0 0 m	39.067001 0 38.067001 1 1 1 1 h W n 1 G [0 d 2

o Sciences humaines

o MSHUM1303	Séminaire : Organisation et mutations sociales	Julie Solbreux	ES [q2] [15h +0h] [2 Crédits]
o MSHUM1301	Questions de sciences religieuses	Stanislas Depez	ES [q1] [15h] [2 Crédits]

o Langues

o MANGL1339	Anglais 3 	Jessica Degroote (coord.) Quentin Zèques	ES [q1+q2] [0h +45h] [4 Crédits]
-------------	---	--	--

o Deuxième langue

L'étudiant-e choisit et garde la même deuxième langue durant tout son programme de bachelier.

⌘ Néerlandais

En premier bloc annuel, l'unité d'enseignement par défaut est MNEER1m 0 0 m 36.candais

GESM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et pendant les vacances académiques** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances disciplinaires (mathématiques, néerlandais...).

Pendant l'année, d'autres dispositifs collectifs tels que des **monitorats**, des **blocus encadrés**, des séminaires méthodologiques (gestion du temps...), etc. sont proposés. Les conseillères pédagogiques sont également disponibles pour **rencontrer individuellement les étudiant-es** et faire le point sur leur situation pour pouvoir leur apporter une **aide personnalisée** (suivi méthodologique, écoute et soutien...).

Durant l'été, l'équipe d'appui pédagogique continue d'assurer le **suivi des étudiant-es** et propose des monitorats dans des matières ayant posé problème aux étudiant-es durant l'année académique... un coup de pouce en plus vers la réussite !

Pour plus d'informations sur l'ensemble des dispositifs d'aide à la réussite organisés à l'UCLouvain FUCaM Mons, rendez-vous sur notre page : <https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html> (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes activités sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'enrichissement culturel, la maîtrise d'autres langues, l'internationalisation du marché de l'emploi : voici quelques-unes des raisons qui poussent chaque année de plus en plus de jeunes européens à réaliser un échange dans une université étrangère. L'UCLouvain FUCaM Mons a toujours compris l'intérêt des échanges internationaux au cœur de la formation universitaire. **Durant le troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants ont la possibilité de suivre un quadrimestre à l'étranger au sein d'une université partenaire.** Pour faciliter encore plus la mobilité étudiante et ce, peu importe le contexte socio-économique de l'étudiant, des aides financières couvrant partiellement les frais de séjour à l'étranger existent.

En Europe ou plus loin

Les étudiants inscrits en cours du jour à l'UCLouvain FUCaM Mons ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges en fin de cycle de bachelier (et de master). Il est possible de séjourner dans des universités reconnues telles que l'Università Commerciale Luigi Bocconi de Milan (Italie), la Maastricht University (Pays-Bas), la University of Glasgow (Royaume-Uni), la CEU San Pablo (Espagne), la Norwegian School of Economics (Norvège) ou encore l'Université Laval (Québec), pour n'en citer que quelques-unes.

En Belgique

Différentes possibilités de séjours (à l'Université Antwerpen, l'Université Gent...) sont offertes via le programme Erasmus Belgica.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en sciences de gestion a directement accès, de façon inconditionnelle et sans enseignement complémentaire, au master du même nom dispensé par :

- l'UCLouvain site de Mons : [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#)
- l'UCLouvain site de Louvain-la-Neuve : [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#)
- toute institution universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en sciences de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions fixées pour ces programmes.

